

PERPETUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sans avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

1^{er} Janvier. — La journée du 1^{er} janvier est marquée par la réception à l'Élysée, d'un télégramme de félicitations adressé par l'empereur Nicolas de Russie à M. Félix Faure, Président de la République.

— Grandes réceptions au Palais de l'Élysée, à l'occasion du Nouvel an.

— Une dépêche d'Arcachon apprend la mort du Frère Joseph, supérieur général des Frères des écoles chrétiennes, à l'âge de soixante quatorze ans.

2 Janvier. — La baronne de Hirsch, veuve du grand financier de ce nom, mort l'an passé, donne à l'Institut Pasteur une somme de deux millions, destinée à étendre les services et les travaux de recherches de cette fondation nationale.

— Le village de Sainte-Anne, dans la province de Modène (Italie), situé à 1,113 m. au-dessus du niveau de la mer, est détruit par un tremblement de terre.

— Krach financier à Pont-l'Évêque. La banque David et Renier suspend ses paiements, laissant un passif estimé à environ quatre millions.

3 Janvier. — Les résultats du renouvellement partiel du Sénat, peuvent se

résumer ainsi : La droite monarchiste perd 8 sièges ; les républicains du gouvernement gagnent un siège sur les radicaux. Les radicaux gagnent 13 sièges, dont 10 sur les républicains du gouvernement et 3 sur la droite.

4 Janvier. — Un incendie se déclare à Pont-l'Évêque, dans la maison d'un artificier et y cause, en plus des dégâts matériels, la mort de trois personnes.

5 Janvier. — Les nouvelles d'Égypte signalent les rigueurs déployées par le gouvernement anglo-égyptien à l'égard des français, en vue de les éloigner brutalement de tous les services publics.

6 Janvier. — Naufrage du steamer *Belgique*, d'Anvers, sur la roche dite « Tête du Chat », près de l'Île de Sein. On compte une quinzaine de disparus.

7 Janvier. — Arrivée à Marseille du *Yong-Tsi*, courrier de Madagascar, ayant à bord 150 passagers, 97 soldats, 10 malades et 12 condamnés militaires.

— Incendie à Roberval (Canada), du couvent des Ursulines, près du lac Saint-Jean. Sept religieuses sont brûlées vives.

— Mort de Mgr Trégaru, évêque de Sées, à l'âge de soixante-treize ans.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nous apprenons que l'Association contre le braconnage vient de décerner une médaille d'argent à M. Combeaux Joseph, brigadier de gendarmerie à Dammartin et à M. Lhuillier Paul-Charles-Camille, gendarme de la même brigade.

Cette liste de promotion mentionne les noms de MM. Wuillemot Louis-Auguste; Chesnot Gustave, et Pilleboue Hippolyte, anciens gendarmes, qui ont obtenu, comme on sait, la même distinction.

JUILLY

On nous écrit :

Un bon point à la commune de Juilly. Jeudi dernier, 7 courant, nous passions dans Saint-Mard à 6 h. du soir, dans Juilly à 7 h. et dans Thieux à 8 h. ; seules les rues de Juilly se trouvaient éclairées. Avoir des lanternes, c'est beau; mais les allumer, c'est mieux.

CLAYE-SOUILLY

Mme Saleur, née Nival, n'est pas des plus heureuses avec son mari, Georges-Gustave Saleur.

De fréquentes disputes éclatent entre eux, causées, la plupart, par l'intempérance du mari. Dernièrement, celui-ci, dans un accès de colère, cassa sur la tête de sa femme une assiette et lui fit une large blessure.

Il y a quelques jours, Saleur se disputa encore une fois avec sa moitié, devant la mère de celle-ci, Mme Pauline Delbet, veuve Nival; au cours de la discussion, il porta à Mme Saleur un coup de couteau qui l'atteignit à la main.

Mme veuve Nival effrayée à la vue

du sang qui s'échappait de la blessure de sa fille, courut à la gendarmerie et déposa une plainte contre son gendre.

(ECHO de la Brie)

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE DAMMARTIN

Audience du 7 Janvier 1897

Hérivaux Eugène, charretier chez M. Dupille Stanislas, à Dammartin; monté sur son cheval. Acquitté.

Nauzier Fernand, de Thiloux, charretier chez M. Dhuique Charles; à 50 m. de sa voiture. 1 fr. d'amende.

Hercand Emile, charretier chez M. Gouffé, de Dammartin; à 100 m. de sa voiture. 1 fr. d'amende.

Leverdez Camille, charretier chez M. Boisseau Paul, de Villeneuve; voiture non éclairée. 1 fr. d'amende.

Bonardel Henri, cultivateur à Moussy-le-Neuf; stationnement sur la voie publique. 1 fr. d'amende.

Delahaye Eugène, cultivateur à Moussy-le-Neuf; stationnement sur la voie publique. 1 fr. d'amende.

Roussel Jules, charretier chez M. Du flocq, au Mesnil-Amelot; voiture non éclairée, 1 fr. d'amende.

Gamache Louis, charretier chez M. Fouillaux, de Villeneuve; monté sur son cheval. Acquitté.

Berger, entrepreneur de pavage; dépôt de pavés sur la voie publique à la gare de Saint-Mard. Acquitté.

FAITS DIVERS

UNE DÉGRADATION MILITAIRE

Au cours de sa dernière session, la Cour d'assises de l'Oise avait condamné à dix ans de travaux forcés pour vols à l'église Saint-Etienne, à Beauvais, un nommé Tartare, âgé de vingt-huit ans, originaire de Méru, et arrêté à Paris, rue des Pyrénées.

Tartare en outre était sous le coup d'une condamnation militaire à dix ans de travaux forcés et à la dégradation militaire pour désertion du 1^{er} bataillon de discipline.

La triste parade de la dégradation a eu lieu, lundi dernier, à neuf heures, au milieu d'une foule que l'on peut évaluer à quatre mille personnes, sur la place du Franc-Marché de Beauvais où se font toutes les exécutions.

Le 51^e formait la haie autour de la place. Le condamné amené de la prison par quatre gendarmes escortés par un piquet de soldats, baïonnette au canon, a été conduit au centre du quadrilatère. Un lieutenant lui a lu la formule de la dégradation militaire se terminant ainsi: « Au nom de la loi, nous vous déclarons indigne de porter l'habit militaire; nous vous dégradons. »

Le plus ancien sous-officier du 51^e, un adjudant, s'est approché et a arraché les numéros du képi et de la capote, les boutons de l'uniforme du condamné qui pleurait, et qui ensuite a défilé devant toutes les troupes. Puis il a été remis entre les mains des gendarmes qui l'ont réintégré à la prison d'où il partira incessamment pour être envoyé en Nouvelle-Calédonie.

LES HABITANTS DE MARS

Les astronomes se préoccupent de temps en temps de la question des « habitants de Mars ».

Certains d'entre eux, dernièrement, avaient cru reconnaître, dans cette planète, des lignes géométriques, lesquelles prouvaient que les Martiens s'efforçaient de se mettre en rapport avec les Terriens.

S'il y a des hommes là-haut, comment sont-ils?

Ils doivent craindre le froid moins

que nous, car leur planète est plus éloignée du soleil.

Un astronome prétend du reste que le froid n'est pas excessif à la surface de Mars. L'atmosphère y est imprégnée de vapeur d'eau, et la vapeur d'eau retient la chaleur.

Dans tous les cas, les Martiens doivent peser moins que nous. Un kilo ne pèse chez eux que 376 grammes. Les savants partisans de leur existence affirment donc que les hommes de là-haut sont de tout petits bonshommes, pourvus d'un appareil respiratoire assez différent du nôtre, moins rivaux, en vertu même de leur légèreté spécifique, aux choses matérielles et beaucoup plus avancés que nous au point de vue intellectuel.

C'est humiliant pour nous.

Ephéméride historique

6 Janvier 1521

C'était le jour de la fête des Rois, les princes étaient dans l'usage de faire un roi de la fève: le sort ayant fait tomber cette dignité sur le comte de Saint-Pol, François 1^{er} lui envoya déclarer la guerre, selon l'usage. La maison du comte est assiégée: on attaque et on se défend avec des boules de neige, des pommes et des œufs. Le jeu s'échauffant, un des assiégés lance par la fenêtre une bûche enflammée, qui tomba sur la tête du roi, et le renversa sans connaissance. On voulut chercher l'imprudent qui avait fait le coup: le roi ne le permit pas: « C'est moi, dit-il, qui ai fait la folie, il est juste que je la boive. »

Celui qui avait jeté le tison et blessé le roi était le comte de Montgomery, dont le fils blessa mortellement dans un tournoi, Henri II, fils de François 1^{er}.

François 1^{er}, après cet accident, fut obligé de se faire couper les cheveux. Mais craignant d'avoir l'air d'un moine avec le chaperon de ce temps-là, la tête rase et sans barbe, il imagina de porter un chapeau, et de laisser croître sa barbe. La longue barbe rede- vint donc à la mode, et continua d'y être sous Henri II, François II, Char- les IX, et Henri III.

Prénoms modernes

Les prénoms modernes ont été choisis dans toutes les langues, et ce serait un travail colossal de remonter à leur source.

L'idée dominante dans les noms propres dérive de la beauté ou de la grâce. C'est ainsi que :

<i>Marguerite</i>	signifie la perle.
<i>Agnès</i>	— la pure.
<i>Sophie</i>	— la sagesse.
<i>Catherine</i>	— la chaste.
<i>Agathe</i>	— la bonne.

Les noms romains modernisés sont presque tous devenus des noms de famille.

Par contre, les noms germains sont légion et nous rappellent pour la plu- part les occupations belliqueuses de nos féroces ancêtres. Par exemple :

<i>Mathilde</i>	signifie puissante guerrière
<i>Gertrude</i>	— la lanière (!)

Les noms qui nous viennent des Juifs expriment des idées religieuses :

<i>Marie</i>	signifie don du Seigneur.
<i>Elisabeth</i>	— Dieu est mon serment.
<i>Anne</i>	— la gracieuse vierge.
<i>Suzanne</i>	— le chaste lis.
<i>Marthe</i>	— la provocante.

D'autres noms, c'est-à-dire la ma- jeure partie, ont une origine qui n'est pas encore bien définie :

<i>Berthe</i>	signifie la brillante déesse.
<i>Irma</i>	— consacrée au divin.
<i>Marcelle</i>	— la belliqueuse.

<i>Geneviève</i>	— visage pâle.
<i>Léa</i>	— la lionne.
<i>Virginie</i>	— la jeune vierge.
<i>Hélène</i>	— la compatissante.
<i>Françoise</i>	— l'Indépendante.
<i>Georgette</i>	— la châtelaine.
<i>Hubertine</i>	— l'intelligente.
<i>Adèle</i>	— jeune noble.

On n'en finirait pas s'il fallait citer la signification de tous vos petits noms, Mesdames. En tous cas, l'étude est intéressante et vous pouvez remer- cier les savants qui s'en ont occupés, pour deux raisons : d'abord parce que vous connaissez la valeur de vos noms, ensuite parce que la veille d'un baptême vous ne serez plus embar- rassées pour choisir ceux qui con- viennent à vos gentils bébés.

NOTABILITÉS LOCALES

(Notices extraites du *Dictionnaire bio- graphique* des notabilités de Seine-et-Marne publié, par Henri Jouve, Paris, 1890).

VIELLE (Joseph-Zéphirin), aussi connu sous le nom de Vielle-De-Lama- re, nom patronymique de son épouse, est en ce moment juge de paix du can- ton de Tournan, Propriétaire à Paris, où il a longtemps habité avant d'être juge ; là il s'occupait de l'étude du droit, de littérature, etc.

M. Vielle descend d'une vieille fa- mille de commerçants, et surtout de propriétaires cultivateurs du Beauvai- sis et du Vexin ; son bisaïeul paternel a été maître des eaux et forêts sous l'ancienne monarchie, et son bisaïeul maternel, sous le même régime, était fermier général ; un descendant du côté de la famille de sa mère né Chap- part-Le Grand (M. Le Grand), a été député de l'Eure sous le second Em- pire, etc.

L'aïeul de M. Vielle, du côté de sa mère (M. Chappart-Le Grand) possé-

dit de grandes propriétés et beaucoup d'enfants, ceux-ci étaient au nombre de dix-huit lorsque la révolution éclata, ses conséquences lui ont été funes- tes puisqu'elles ont été la cause de la perte de la majeure partie de sa fortune.

M. Vielle a débuté dans la magis- trature, en qualité de juge de paix suppléant à Dammartin-en-Goële, il a été juge titulaire, à Heiltz-le Marupt (Marne), à la Chapelle-la-Reine et est encore en fonctions, en la même qua- lité, à Tournan, arrondissement de Melun.

Est un des principaux fondateurs d'un journal libéral : *Le Courrier de Gournay* (Seine-Inférieure), qui, de- puis 1840, n'a pas cessé de paraître, et a dans plusieurs journaux, publié des articles scientifiques et autres d'une utilité générale.

En 1843, à Yvetot (Seine-Inférieure), a, en qualité d'auteur, publié un *Dic- tionnaire géographique, historique,* etc., de toutes les villes, bourgs, com- munes et hameaux du département de la Seine-Inférieure, orné de cartes illustrées, gravées sur acier par l'ingé- nieur géographe C. V. Monin ; celles- ci, d'après les documents fournis par l'auteur, ont été retouchées par le gra- veur Laguillermie. A aussi publié une grande carte illustrée du dit départe- ment, avec légendes et statistique très étendues.

Il a cédé la propriété du susdit *Dic- tionnaire*, à M. Fleury, fils aîné, li- braire de l'archevêché, à Rouen, vers 1845.

Il est encore l'auteur d'un ouvrage qu'il a publié à Paris, en 1888, ayant pour titre : *Guide-bonheur des familles. Les moyens assurés d'être heureux sur la terre, de vivre cent ans et plus.*

Trois de ses fils sont juges de paix,

dont deux près de Paris, le troisième près de Château-Thierry, le quatrième, le plus jeune, est greffier à Beauvais.

M. Vielle, père, est âgé de plus de 80 ans, étant né à Gisors (Eure) le 31 mai 1813.

Il est officier de l'Instruction publi- que.

M. Vielle est un ancien délégué du Conseil départemental de l'Instruction publique. Il a été secrétaire et prési- dent de la délégation cantonale. En outre, il est tiré de l'École supérieure de pharmacie de Paris.

Il pourra venir à la pensée de cer- tains de nos lecteurs, par suite de cette quasi-similitude de nom de l'ancien Juge-suppléant de Dammartin avec ce- lui de notre Juge de Paix actuel, qu'il doit exister entre eux un lien de pa- renté ; nous avons consulté M. Viel La- mare, à ce sujet, et l'honorable magis- trat nous a déclaré qu'il n'existe et ne peut exister aucun lien de parenté en- tre M. Vielle-de-Lamare et lui, atten- du que son nom n'est pas formé, com- me ce dernier, d'un nom d'épouse, mais qu'il appartient à sa famille pa- ternelle depuis longtemps, et qu'il s'é-crivait autrefois Viel La Mare, ainsi que l'établissent les actes authentiques qu'il a en sa possession.

JARDINAGE

TRAVAUX DE JANVIER

Jardin fruitier

On pourra encore, si on n'a pu le faire en novembre et décembre, continuer la plan- tation des arbres, par un temps convena- ble et dans un sol bien préparé. On peut aussi commencer la taille des poiriers et des pommiers lorsqu'il ne gèle pas, en choisissant toutefois, de préférence, les sujets déjà vieux et les moins vigoureux, à floraison hâtive. — Débarrasser les ar-

bres du bois mort, de la mousse et des lichens.

Potager

Semer sur couche tiède et sous chassis la chicorée frisée, la scarole, la romaine, dont on repique les plans à mesure qu'ils deviennent forts; la petite laitue, la chicorée sauvage et les fouritures; les radis et les petites raves de primeur, ainsi que la carotte rouge dite *courte-hâtive* de Hollande.

Si le temps est à l'humidité, dégarnir les pieds d'artichauts, pour éviter la pourriture et ne pas en éloigner les feuilles et la litière afin de pouvoir les remplacer rapidement en cas de reprise de froid. — Si la température est douce à la fin du mois, on sèmera sur couche chaude et sous chassis, les melons cantaloups, les concombres et les aubergines. On pourra aussi, dans les mêmes conditions, semer en pleine terre, en très bonne exposition, des pois hâtifs, des fèves de marais et des oignons, en prenant toutefois le soin de recouvrir les semis d'une légère couche de litière qu'on soulèvera dans le moment du soleil.

Jardin d'agrément

Labourer les plate-bandes et recharger les allées défoncées. — Préparer les composts pour rempoter en mars et en avril les plantes herbacées cultivées en pots. — Mettre en place dans les plates-bandes ou les massifs toutes les espèces d'arbres ou d'arbustes (les conifères exceptés), d'ornement ou à feuillage décoratif. — Garnir le parterre de bordures de crocus, de touffes de perce-neige, ellébore noir et d'hiver, tussilage odorant, saxifrage à feuilles épaisses, ainsi que d'oignons à fleurs qui n'auraient pas été mis en place à l'automne. — Visiter quand il a plu, les plantes vivaces recouvertes de litière, surtout celles qui craignent l'humidité, telles que les auricules qui redoutent plus l'eau que la gelée. — Continuer en janvier toutes les plantations qui n'auront pu être terminées en novembre ou en décembre.

CUISY

Cuisy, *Cuisiacum*, village du diocèse et de l'arrondissement de Meaux, canton de

Dammartin, situé à 119 mètres d'altitude, dans une vallée dominée par les coteaux boisés de Montgé, compte une population, de 112 habitants, adonnés pour la plupart, aux travaux de l'agriculture.

La contenance du territoire de Cuisy est de 331 hectares en terres labourables, vignes, prés et bois.

Le village de Cuisy, desservi par le bureau de poste de Juilly, est situé à 11 kil. de Dammartin, 13 kil. de Meaux, 35 kil. de Paris et 67 kil. de Melun.

Cuisy qui dépendait autrefois de l'Île-de-France, généralité de Paris, élection de Meaux, était régi par la coutume de Paris. La justice qui appartenait au seigneur, ressortissait du bailliage de Dammartin. La cure qui valait 600 livres était à la nomination de l'abbé de Chambrefontaine.

La petite église paroissiale de Cuisy, sous le vocable de Saint-Pierre, est un monument sans aucun caractère, qui a remplacé, en grande partie, en 1834, l'ancienne église qui datait du XVI^e siècle.

Cuisy a été illustré dès le XIII^e siècle par les membres de la famille de ce nom, dont deux, Pierre et Aleoume de Cuisy, fils de Milon de Cuisy, devinrent évêques de Meaux.

La ferme de Chambrefontaine, à l'est de Cuisy, est une dépendance de cette commune. C'était autrefois une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré, qui existait dès le XII^e siècle et qui eut pour bienfaiteurs les seigneurs de Monthyon, de Saint-Soupplets, de Pomponne et de Dammartin.

À l'époque de la Révolution, Chambrefontaine comptait cinq religieux. L'abbatial, les bâtiments conventuels, la ferme et ses dépendances furent alors vendus nationalement. L'église et les bâtiments conventuels ne tardèrent pas à disparaître; seule, la ferme a subsisté.

Ouvrages à consulter : Notice hist. sur Cuisy, par M. Th. Lhuillier, dans l'*Ann. hist. du dép. de Seine-et-Marne*, année 1890, p. 135-141. — Michelin : *Essais sur le dép. de S.-et-M.*, p. 687-689. — Félix Pascal : *Hist. du dép. de S.-et-M.*, t. 1, p. 130-132.

Le bureau de poste de Juilly dessert le

village de Cuisy. — Perception de Saint-Soupplets.

Maire, M. Parent. — **Adjoint**, M. Charpentier. — **Cure**, M. Nivaise, de la paroisse d'Ivry. — **Instituteur**, M. Hioset.

NOTICE

Topographique et Géologique

SUR LES

ENVIRONS DE DAMMARTIN

PRODUCTIONS NATURELLES (suite)

Eaux minérales. — Thieux possède une source d'eaux minérales sulfuro-calciques froides, très appréciées des médecins spécialistes pour les affections des voies respiratoires. Ces eaux demeurent néanmoins sans emploi.

Productions végétales. — La culture des céréales est très importante aux environs de Dammartin; celle des fourrages est très développée à Longperrier et à Dammartin, où le territoire est très morcelé. La culture de la betterave emploie un personnel et un territoire considérables dans la plupart des communes des environs de Dammartin, où se trouvent plusieurs râperies et quelques distilleries. Les fruits sont l'objet d'un grand commerce à Dammartin, Longperrier, Saint-Mard, Villeneuve et Moussy. Le cidre qu'on y fabrique est très estimé. À Dammartin un grand nombre de maraichers se livrent à la culture des légumes dont ils font un grand commerce.

La vigne, autrefois très appréciée sur les territoires de Dammartin, Longperrier, Montgé, Cuisy et Monthyon, dont elle couvrait les coteaux, est presque complètement abandonnée actuellement. Le vin est du reste d'une qualité des plus médiocres, même dans les bonnes années. Notons cependant que Dammartin et les environs fournissaient

autrefois les meilleurs plants au vignoble champenois.

Bois. — Les essences les plus répandues dans les bois et dans les forêts des environs de Dammartin, sont le chêne, l'orme, le bouleau, le peuplier, le hêtre, l'accacia, le charme, le grisard et le sapin. Ces bois sont employés pour l'industrie et pour le chauffage.

Flore — La flore des environs de Dammartin diffère peu de celle des environs de Paris; cependant, on remarque à Ermenonville et à Mortefontaine, un certain nombre d'espèces propres à ces deux localités. Dammartin compte l'*Astragalus europæum*; Monthyon possède six variétés diverses *. (*A suivre*) E. L.

* Espèces propres à Ermenonville : *Actæa spicata*, *Sinapis nigra*, *Bromus giganteus*, *Carex arenaria*, *Chrysosplenium alternifolium*, *Geranium sanguineum*, *Micropus erectus*, *Orchis coriophora*, *viridis*, *Osmunda regalis*, *Ranunculus gramineus*, *Scleranthus perennis*, *Vaccinium myrtillus*.

Espèces propres à Mortefontaine : *Anemone ranunculoides*, *Bidens cernua*, *Bromus giganteus*, *Cirsium hybridum*, *Carex ampullacea*, *arenaria*, *cespitosa*, *dioica*, *fulva*, *maritima*, *Tussocka major*, *Drosera anglica*, *longifolia*, *rotundifolia*, *Epilobium palustre*, *spicatum*, *Erica tetralix*, *Gentiana cruciata*, *germanica*, *Hypericum elodes*, *Impatiens noli-tangere*, *Juncus squarrosus*, *Malaxis laxifolia*, *Najas minor*, *Neottia festivalis*, *Oenanthe lachenaillii*, *Orchis coriophora*, *Osmunda regalis*, *Phyteuma orbicularis*, *Pinguicula vulgaris*, *Polystichum callipteris*, *thelypteris*, *Potamogeton fluitans*, *heterophyllum*, *plantagineum*, *Pyrola rotundifolia*, *Salix arenaria*, *depressa*, *Schænus albus*, *mariscus*, *nigricans*, *Scirpus bœotribrion*, *caricis*, *Scutellaria minor*, *Silene otites*, *Spergularia nodosa*, *Tussilago betasites*, *Utricularia minor*, *Veronica spicata*.

Espèces propres à Monthyon : *Androsace maxima*, *Carex cyperoides*, *Fumaria cupreolata*, *micrantha*, *Helleborus viridis*, *Tulipa sylvestris*.

Examen médical :

— Que feriez-vous administrer à une personne qui aurait avalé une forte dose d'arsenic ?

— Je lui ferais administrer sans retard... l'extrême-onction.

A VENDRE

2 chevaux pour cause de cessation de culture.

S'adresser à M. Delagrave à Otbis.

Achille OFFROY, à Dammartin

Le succès du Salon du Cycle a été pour la Grande marque Nationale **PEUGEOT** un triomphe écrasant. Par suite du nombre considérable de commandes enregistrées au Salon, la maison **Peugeot** prie Messieurs les Amateurs de bien vouloir remettre leur commande le plus tôt possible à seule fin de pouvoir en obtenir la livraison en temps voulu.



Adresser toute commande ou demande de renseignements à M. Achille OFFROY, à Dammartin (Seine-et-Marne), Agent principal pour l'arrondissement de Meaux et de Senlis.

Modèle nouveau **ACATÈNE PEUGEOT** à changement de vitesse sans descendre de machine.
« Le nouveau pneu Gallus 1397! »

Diverses bicyclettes à Vendre d'occasion

ON DEMANDE dans une ferme des environs de Paris un ménage sans enfants. L'homme serait à tout faire, et la femme aiderait à la maison.

S'adresser au bureau du Journal.

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique et des arbres fruitiers de grande culture.

Chaque numéro se compose de 52 pages in-8° raisin.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et Administration à M. F. MULLER, directeur, Villa des Tillouls, à Nanterre (Seine)

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un non-cro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.
Abonnements: Un an 6 fr.; Six mois 3 fr.

DÉPOT DE MATÉRIAUX

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb bois de construction, charbons & coke

L. DESCHAMPS

Route de Juilly, en face la gare de Dammartin

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

PRIX-COURANT sans escompte 1800-97

Grosse Houille Charleroi	les 100 ks
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité	3.80
Gailetin français	
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité	3.50
Charbon de Forge (noisettes lavées)	3.50
Gailloterie de Mons p. machines	3.20
Tout-venant	2.80
Briquettes	2.70
Boulets de Charleroi pour chauffage économique	3 »
Coke de gaz n° 0	l'hectol. 1.45
Coke grèsillon de forge	0.95
Anthracite anglais (great mountain)	les 100 k. 8 »

Marchandises prises au dépôt, transport en plus suivant distance.

Pelles de terrassier, acier fondu, bout trompé

	5°	6°	manches
	1.10	1.30	0.90
Fourches à cailloux 9 dents			7.60
Fourches à crocs à fumier 4 dents			2.75
Fourches à bêcher 4 dents			3.80
Fourches à betteraves			1.80
Fourches à foin	1=65	1=80	2=10
— 2 dents	1.40	1.50	1.75
— 3 dents	1.90	2 »	2.20

Louchets, Rateaux, Binettes parisiennes Fourches à douilles, Ponlies de puits.

Lessiveuses en tôle forte galvanisé, très solides

avec Tube, Injecteur et Créneaux mobiles

Contenances: 40 l. 55 l. 70 l. 90 l. 130 l.

Prix: 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 23 fr.

Foyers: 12 fr. 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.

Prix total: 23 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 41 fr.

Les foyers sont tout en fonte, brûlent bois et charbon de terre.

Seaux de ménage en tôle galvanisée 1 fr. 10

Seaux d'écurie « très-forts 3 fr. 25

Paniers de nez pour chevaux, 0 fr. 60 et 0 fr. 80

Grillage galvanisé, ronce et poteaux en fer

Directeur-Gérant: E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin

